



Commune de  
Montricher

## RESERVATION CARTE JOURNALIERE DEGRIFTEE COMMUNE DE MONTRICHER

Identité du voyageur

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse courriel	
No portable	
Remarque	

**Ne pas oublier de joindre une copie d'une pièce d'identité valable pour chaque voyageur.**

**Un mail de confirmation sera envoyé pour chaque demande.**

Carte et quantité

Date (s)	Classe et segment	Nbre	Niveau du prix 1 Disponible jusqu'à 10 jours avant le voyage	Nbre	Niveau du prix 2 Disponible jusqu'à 1 jour avant le voyage
	2 <sup>ème</sup> classe 1/2		CHF 39.00		CHF 59.00
	2 <sup>ème</sup> classe 1/1		CHF 52.00		CHF 88.00
	1 <sup>ère</sup> classe 1/2		CHF 66.00		CHF 99.00
	1 <sup>ère</sup> classe 1/1		CHF 88.00		CHF 148.00

Conditions et informations

- Le titre de voyage est nominatif en l'occurrence non transmissible et la revente n'est pas possible.
- La carte journalière dégriffée commune doit être retirée et payée (espèces, cartes bancaires, Twint) **dans un délai de 5 jours qui suivent la réservation** (les jours du week-end comptent). Passé ce délai, la réservation est annulée.
- Le retrait se fait à l'administration communale, aux heures d'ouverture suivantes : lundi de 16h00 à 18h30, mardi de 7h30 à 10h00 et jeudi de 10h30 à 13h00.
- En cas de perte de la carte, une réimpression/expédition par la commune est possible.

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_